

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

BULLETIN D'INFORMATION SUR LE DROIT À L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ ET L'INVENTAIRE NATIONAL DES REJETS DE POLLUANTS

SOURCE: CANVA

## Dans les coulisses de l'Inventaire national des rejets de polluants du Canada

PAR JOHN JACKSON ET FE DE LEON

Ce bulletin d'information occasionnel présente les dernières nouvelles concernant notre travail en tant que membres environnementaux du Groupe de travail consultatif (anciennement le Groupe de travail multipartite) sur l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP).

De temps à autre, vous recevrez également des mises à jour sur les mesures prises. Par exemple, lorsque le gouvernement a décidé d'ajouter les substances per- et polyfluoroalkylées (SPAF) aux rapports de l'INRP, nous avons communiqué les détails de cette décision et souligné ses forces et ses faiblesses.

Notre objectif en rédigeant ce bulletin d'information est de vous faire mieux connaître l'INRP, de vous aider à comprendre comment l'INRP peut apporter une valeur ajoutée à votre travail et de collaborer avec vous dans le cadre de nos efforts pour améliorer l'INRP.

## À propos de l'INRP

L'INRP est un inventaire rendu obligatoire par la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) qui exige que certaines installations déclarent chaque année les polluants spécifiques qu'elles rejettent dans l'environnement. Il s'agit du répertoire canadien d'informations sur les rejets de contaminants environnementaux dans l'air, le sol et l'eau, ainsi que sur les transferts, l'élimination et le recyclage sur site et hors site.

## Dans ce numéro :

Rencontrez les membres ONG du groupe de travail consultatif de l' INRP

PAGE 02

Perspectives pour l'INRP : priorités pour 2025-2027

PAGE 03

Où va la pollution : comprendre les transferts hors site

PAGE 04

Trouver des données sur la pollution dans votre communauté

PAGE 05

Comment les militants ont utilisé l'INRP dans leur travail

PAGE 06

La prévention de la pollution sur la scène internationale

PAGE 08

L'INRP dans l'actualité

PAGE 09

Outils, mises à jour et comment rester connecté

PAGE 10

Contacts et remerciements

PAGE 12

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## Groupe de travail consultatif de l'INRP

Les organisations environnementales non gouvernementales (OENG), les groupes d'action citoyenne, les citoyens concernés et les groupes autochtones doivent jouer un rôle essentiel si l'on veut que le droit à l'information des communautés soit respecté dans le cadre du programme INRP.

## Rencontrez les membres ONG du groupe de travail consultatif de l'INRP

Nous avons un nouveau membre, Rodrique Turgeon (MiningWatch Canada, Ottawa), qui a remplacé Jamie Kneen au sein du groupe de travail. Jamie était membre du groupe de travail depuis plusieurs années et nous faisait profiter de sa sagesse et de ses nombreuses années d'expérience. Jamie est toujours coordonnateur de la sensibilisation et gestionnaire de programme pour l'Ouest et le Nord du Canada chez MiningWatch. Rodrique est gestionnaire de programme pour l'Est du Canada. Il est également avocat. Nous apprécions les compétences que Rodrique nous apporte.

Les membres actuels des OEG du groupe de travail consultatif de l'INPR du gouvernement sont les suivants :

- **Dakota Norris** (Association canadienne des médecins pour l'environnement, Saskatoon, Saskatchewan),
- **Fe de Leon** (Association canadienne du droit de l'environnement, Toronto, Ontario),
- **John Jackson** (Citizens' Network on Waste Management, Kitchener, Ontario),
- **Ian Peace** (Société des amis des poissons, Salt Spring Island, Colombie-Britannique)
- **Crystal Stamp-Cardinal** (Keepers of the Water Society, territoires des traités 6, 7, 8 et 11, Alberta et Territoires du Nord-Ouest),
- **Heather Fast** (Manitoba Eco-Network, Winnipeg, Manitoba),
- **Rodrique Turgeon** (Mining Watch Canada, Ottawa, Ontario), et
- **Melanie Langille** (NB Lung, Fredericton, New Brunswick).



# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## Perspectives pour l'INRP : priorités pour 2025-2027

Dans le premier numéro de ce bulletin, intitulé « What's in Your Backyard » (Qu'y a-t-il dans votre cour arrière), publié en novembre 2024, nous avons présenté le Groupe de travail multipartite national sur les polluants et son rôle dans la réalisation des objectifs de l'INRP. Ce groupe de travail multipartite a été rebaptisé « Groupe de travail consultatif de l'INRP », mais son rôle reste similaire. Les ONG membres du groupe de travail fournissent au gouvernement des commentaires sur l'INRP, notamment sur :

- les modifications apportées à la liste des substances de l'INRP
- les règles de déclaration
- les lacunes et la qualité des données
- l'accès du public aux données sur la pollution

Dans le cycle de travail actuel du groupe de travail consultatif, qui s'étend de 2025 à 2027, voici quelques domaines clés sur lesquels il se concentre :

- Créer le Groupe de travail sur la qualité des données relatives aux sables bitumineux (OSDQ) afin d'examiner la déclaration des rejets dans l'air provenant du secteur des sables bitumineux. Les travaux du sous-groupe OSDQ ont débuté en 2025 et devraient se poursuivre jusqu'en 2027, avec la participation active des membres du groupe de travail consultatif de l'INRP (Association canadienne des médecins pour l'environnement, Friends of Fish Society et Keepers of the Water Society).
- Examiner les décisions relatives à la déclaration à l'INRP de plusieurs secteurs et activités, notamment le secteur pétrolier et gazier en amont, sur les contaminants atmosphériques critères et la fracturation hydraulique.
- Évaluer les décisions du Plan de gestion des produits chimiques du Canada afin de déterminer si des substances doivent être ajoutées ou si les substances déjà couvertes par l'INRP doivent faire l'objet d'autres exigences en matière de déclaration. À l'heure actuelle, aucune substance n'est à l'étude.
- Entreprendre une évaluation des modifications apportées par le passé aux exigences en matière de déclaration pour les substances énumérées à la partie 1B (substances à seuil alternatif) afin de déterminer si d'autres modifications sont nécessaires. Aucune modification des exigences en matière de déclaration n'est prévue dans le cadre de ce cycle.
- Les travaux initiaux porteront également sur les données relatives à l'élimination et au transfert hors site, un domaine qui n'a pas encore été examiné par l'INRP. Pour connaître l'analyse plus large prévue par les ONG, consultez l'article de ce bulletin intitulé « Utilisation des données de l'INRP sur les transferts hors site ».
- Les ONG examineront le programme de l'INRP et réfléchiront à la manière d'intégrer la justice environnementale dans ces données.

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## Perspectives pour l'INRP : priorités pour 2025-2027 (suite)

À la fin de 2026, le groupe de travail consultatif examinera également les données relatives aux substances PFAS déclarées pour la première fois dans l'INRP pour 2025. Nous vous avons envoyé les blogs suivants au début de l'année.

- [« Des produits chimiques « éternels » et « omniprésents » ajoutés à l'Inventaire national des rejets de polluants du Canada », par John Jackson et Fe de Leon, 8 avril 2025.](#)
- [Les avantages et les inconvénients de la déclaration des PFAS dans le cadre de l'inventaire de la pollution du droit de savoir des communautés du Canada, par John Jackson et Fe de Leon, 8 avril 2025.](#)
- 

Lorsque nous recevrons les premières données du NPRI sur les PFAS plus tard en 2026, nous rendrons compte des progrès réalisés dans ces domaines dans notre prochain numéro de Qu'y a-t-il dans votre cour arrière (What's in Your Backyard).



## Où va la pollution : comprendre les transferts hors site

Avez-vous utilisé les données de l'INRP sur les transferts hors site pour l'élimination, le recyclage et le traitement, y compris l'énergie provenant des déchets et le traitement des eaux usées ?

Ces informations sont importantes pour aider une communauté non seulement à comprendre les menaces que représentent les installations locales pour elle, mais aussi à comprendre dans quelle mesure les problèmes créés dans votre communauté peuvent être transférés ailleurs, y compris au-delà des frontières internationales, créant ainsi des problèmes ailleurs.

Une équipe d'ONG environnementales évalue actuellement le système de transfert hors site de l'INRP afin d'évaluer la qualité de ces données et de comprendre dans quelle mesure il est facile pour les communautés d'accéder à ces données et de les utiliser. Nous examinons à la fois les installations qui transfèrent des substances de l'INRP ailleurs et celles qui reçoivent ces transferts. Nous formulerons des recommandations en vue d'améliorations.

L'équipe qui travaille sur ce projet est composée de Daniel Green (Société pour vaincre la pollution), John Jackson (Citizens' Network on Waste Management) et Fe de Leon (Association canadienne du droit de l'environnement).

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## Où va la pollution : comprendre les transferts hors site (suite)

Si vous avez essayé d'utiliser les données sur les transferts hors site ou les données sur les rejets et les transferts de l'INRP provenant des installations qui reçoivent les transferts, veuillez nous faire part de votre expérience.

- Avez-vous pu obtenir les informations que vous recherchiez ?
- En quoi ces données vous ont-elles été utiles ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour accéder aux données ?

Veuillez communiquer avec John Jackson à l'adresse jjackson@web.ca pour lui faire part de vos commentaires.

---

## Trouver des données sur la pollution dans votre communauté

**Avez-vous déjà essayé d'utiliser le site de l'INRP ? Cela peut sembler intimidant.**

Les membres ONG du groupe de travail consultatif du NPRI, Crystal Stamp-Cardinal de Keepers of the Water et Fe de Leon de l'Association canadienne du droit de l'environnement, ont organisé un webinaire sur la manière de trouver des informations sur les pollueurs dans votre communauté sur le site web de l'INRP.



Source : Présentation « Explorer l'Inventaire national des rejets de polluants du Canada » Diapositive 1

Au cours de la session, Crystal a visité le site de l'INRP et a présenté les techniques de recherche de base. Heureusement, nous avons enregistré la session. La leçon est à votre disposition.

**Un excellent guide pour débutants sur l'utilisation des outils de recherche de l'INRP.**

**Regardez le webinaire**

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## Comment les militants ont utilisé l'INRP dans leur travail

**Quand « aucune donnée » correspond exactement à l'information que vous recherchez**

*Karen Wirsig est responsable principale du programme Plastiques chez Environmental Defence Canada. Ancienne journaliste et organisatrice communautaire et syndicale, elle comprend l'importance des données pour soutenir la protection sociale et environnementale. Karen a rédigé cet article en mai 2025.*

### **Voici un bref commentaire**

En tant que défenseure de l'environnement, organisatrice et spécialiste des politiques, j'adore l'Inventaire national des rejets de polluants. Cette vaste base de données sur la pollution m'a aidée à mieux comprendre les points chauds de la pollution dans tout le pays et les types de substances toxiques les plus susceptibles d'être émises par les installations industrielles que je suis de près : les usines pétrochimiques, les fabricants de résines plastiques, les recycleurs et les installations de gestion des déchets.

Une usine qui a suscité mon intérêt a été présentée comme une « innovatrice » dans le recyclage des déchets municipaux d'Edmonton, y compris les « plastiques difficiles à recycler ». Enerkem a été vantée dans divers rapports industriels comme la preuve que le « recyclage avancé » des plastiques est commercialement viable.

Pendant ce temps, des organisations environnementales nord-américaines, notamment Greenpeace, GAIA et le Conseil national de recherches pour la défense, signalaient que de nombreux projets « innovants » de recyclage des plastiques, annoncés en grande pompe dans les communiqués de presse, n'avaient jamais abouti. Les rares projets opérationnels, tous situés aux États-Unis, génèrent une pollution préoccupante.

Enerkem tentait d'utiliser une technologie d'incinération appelée gazéification pour transformer les déchets en carburant. Comme les médias et les rapports industriels suggéraient que cette technologie fonctionnait, j'ai pensé qu'elle pouvait également générer des émissions toxiques.

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## Comment les militants ont utilisé l'INPR dans leur travail (suite)

### Suite du commentaire

J'ai consulté le site web de l'INPR pour la première fois en 2021 afin de découvrir ce que l'installation déclarait. Le rapport pour 2019 indiquait que les principaux rejets d'Enerkem étaient le monoxyde de carbone, les oxydes d'azote et les dioxydes de soufre. Les quantités semblaient inférieures à celles d'autres incinérateurs de déchets, jusqu'à ce que je remarque dans la section « Fermeture » que l'installation avait été fermée pendant 60 % des jours de l'année pour « maintenance et projets ».

En 2022, j'ai visité l'installation et j'ai compris qu'elle ne fonctionnait pas du tout. Le rapport de l'entreprise pour 2021 indiquait que l'installation avait été complètement fermée entre mars et décembre de cette année-là en raison d'une « défaillance du MPC ». Le rapport de 2022 confirmait que l'installation était restée fermée pendant toute cette année-là. Puis, le rapport de 2023 indiquait que l'installation avait été fermée pendant 325 jours cette année-là. Tout cela ne correspond pas à une réussite commerciale.

Comme on pouvait s'y attendre, l'entreprise a annoncé la fermeture définitive de l'usine en 2024 et, au début de cette année, elle s'est placée sous la protection de la loi sur les faillites au Québec, où elle est basée.

Entre-temps, le rapport de l'INPR a fourni la preuve de l'échec d'Enerkem à un groupe communautaire du Midwest américain, qui s'opposait à un projet utilisant l'usine d'Edmonton comme preuve de concept.

Parfois, ce sont les informations que vous ne recherchez PAS dans l'INPR qui sont les plus révélatrices. – Karen Wirsig, mai 2025

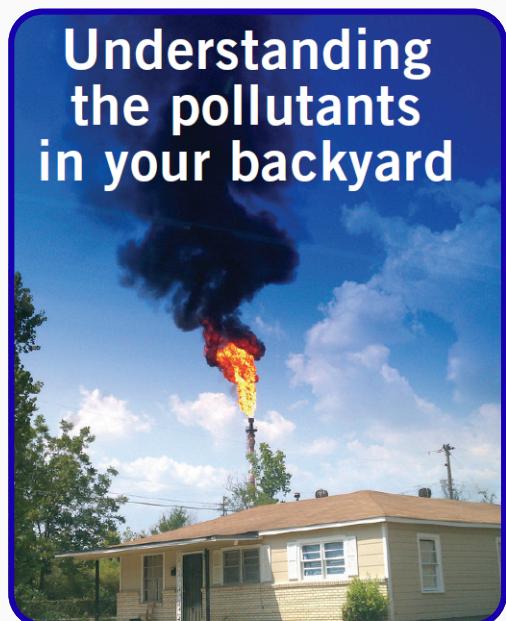
***Si vous avez déjà réussi à faire bouger les choses grâce à l'utilisation des données de l'INPR, veuillez communiquer avec John Jackson à l'adresse jjackson@web.ca.***

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## La prévention de la pollution sur la scène internationale

En février 2025, la Commission de coopération environnementale (CCE), qui représente le Canada, le Mexique et les États-Unis, a tenu une conférence sur les registres nord-américains des rejets et transferts de polluants (NAPRTR). Le registre des rejets et transferts de polluants pour le Canada est l'INRP. John Jackson, membre du groupe de travail consultatif des ONG de l'INRP, a présenté un document intitulé [« Pollution Prevention: An ENGO Perspective »](#) ([Prévention de la pollution : le point de vue des ONG](#)).

**L'un des principaux points soulevés par John dans sa présentation était que les PRTR ne font pas correctement la distinction entre la prévention de la pollution (PP) et le contrôle de la pollution (PC).**



Crédit photo : Commission de coopération environnementale

La prévention de la pollution consiste à éviter la contamination de l'environnement et les menaces pour la vie en n'utilisant pas ou en ne créant pas de substances toxiques, en repensant les produits et les processus afin de ne pas avoir besoin de substances toxiques et en remplaçant les substances toxiques par des substances non toxiques.

La PP est le seul moyen efficace d'éviter la contamination. En raison de l'absence de distinction claire entre la PP et la PC, les PRTR exagèrent considérablement la quantité de PP produite.

**Par exemple, dans les données de l'INPR pour 2022, seulement 20% des données dites de PP étaient réellement de la PP.**

Quatre-vingt pour cent de ce qui était qualifié de PP correspondait en réalité à des activités de contrôle de la pollution. Cela est très trompeur. Cela amène les gens à supposer que les pollueurs ont été beaucoup plus efficaces qu'ils ne l'ont été en réalité pour éviter la contamination.

Dans le cadre du plan de travail de l'INRP pour les trois prochaines années, les ONG de l'INRP travailleront avec l'INRP pour améliorer l'utilité des rapports sur la prévention de la pollution.

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## L'INRP dans l'actualité

### Le National Observer du Canada parle de l'INRP

Le 1er août 2025, le Canada's National Observer a publié un article de Marc Fawcett-Atkinson intitulé « [La base de données sur la pollution du Canada cache-t-elle des déversements toxiques à la vue de tous ?](#) ».



PHOTO PAR ELLA IVANESCU/UNSPLASH

Voici quelques-uns des principaux points soulevés dans l'article : « ne tient pas compte de la toxicité relative » [Tony Walker, Université Dalhousie] ; seuils trop élevés et « ne sont pas utilisés pour traiter les expositions cumulatives qui se produisent dans des zones sensibles telles que Chemical Valley [Sarnia] » [Cassie Barker, Environmental Defence] ; les seuils ne sont « pas suffisants pour saisir l'impact total de la classe d'environ 16 000 produits chimiques PFAS » [Fe de Leon, Association canadienne du droit de l'environnement]. Une citation de John Jackson, du Citizens' Network on Waste Management, conclut l'article :

**« ... parce que [l'INPR] est si important, nous nous engageons à l'améliorer en permanence. Il ne s'agit donc pas de le supprimer, mais de continuer à l'améliorer. » - John Jackson**

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## Outils, mises à jour et comment rester connecté Site Web et bulletin d'information de l'OENG INPR

Nous espérons que vous avez consulté notre section INPR sur le site Web de l'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE) : <https://cela.ca/community-right-to-know/>. Ce lien vous permettra de vous tenir au courant des travaux que nous avons menés en tant que membres environnementaux du groupe de travail consultatif du NPRI.

**Tout au long de ce bulletin, vous trouverez des liens vers des ressources disponibles sur le site Web.** Si vous avez des suggestions pour améliorer le site Web, **veuillez envoyer un courriel à Fe de Leon à l'adresse [deleon@cela.ca](mailto:deleon@cela.ca) .**

Si vous avez des commentaires sur votre expérience d'utilisation des données de l'INRE qui, selon vous, pourraient être utiles dans le bulletin d'information de l'OENG, **veuillez communiquer avec John Jackson à l'adresse [jjackson@web.ca](mailto:jjackson@web.ca) .**

## Site web et bulletin d'information de INPR du gouvernement fédéral

En juillet 2025, le gouvernement fédéral a lancé un nouveau bulletin d'information sur l'INRP. Le personnel de l'INRP a répondu comme suit aux questions que nous lui avons posées au sujet du nouveau bulletin d'information du gouvernement sur l'INRP :

1. Lien vers le bulletin d'information : [Bulletin d'information de l'Inventaire national des rejets de polluants - Canada.ca](#)

Le personnel de l'INPR a indiqué qu'il cherchait toujours le moyen le plus approprié de publier son bulletin d'information. Il a déclaré : « Nous étudions différentes options qui respectent nos politiques internes tout en garantissant aux parties prenantes un accès aussi fluide que possible au bulletin d'information. »

2. Types de documents inclus : « Le bulletin d'information comprendra des mises à jour sur les publications de données de l'INRP, des nouvelles sur les programmes et d'autres ressources pertinentes pour les parties prenantes. »

3. Fréquence des mises à jour : « Une fois pleinement opérationnelle, la newsletter sera publiée périodiquement, une ou deux fois par an. »

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

## Outils, mises à jour et comment rester connecté

### Site web et bulletin d'information de l'INPR du gouvernement fédéral (suite)

4. Notification des mises à jour : « Les parties prenantes pourront s'inscrire pour recevoir des notifications une fois que la plateforme du bulletin d'information sera pleinement opérationnelle. »
5. Commentaires ou suggestions : Les commentaires sur le bulletin d'information peuvent être envoyés à Amelie.Pelletier@ec.gc.ca

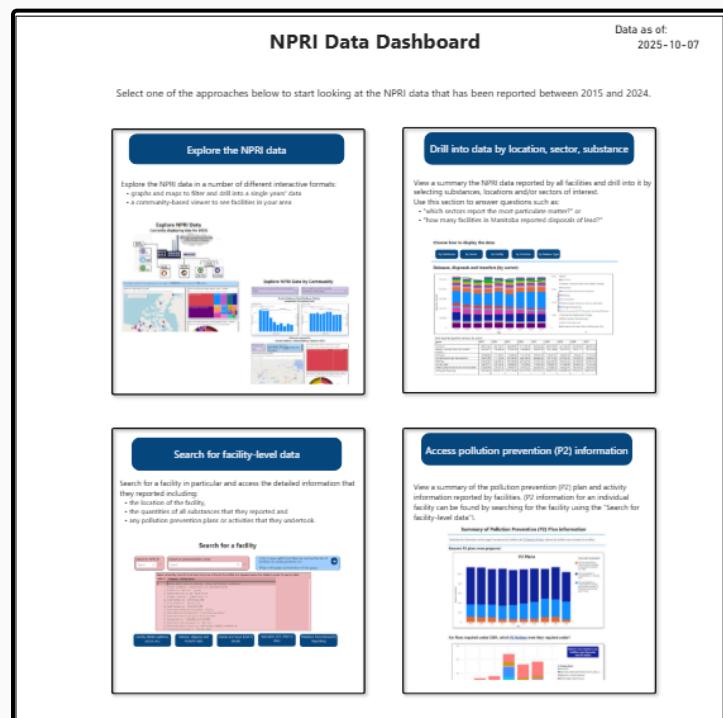
Site Web du gouvernement fédéral consacré aux données de l'INRP pour la recherche de données :  
<https://www.canada.ca/fr/services/environnement/pollution-gestion-dechets/inventaire-national-rejets-polluants.html>

## Rechercher dans le tableau de bord de l'Inventaire national des rejets de polluants

Ce tableau de bord peut être consulté à l'aide d'une souris ou d'un clavier. Si vous utilisez une souris, vous pouvez naviguer comme vous le feriez sur une page Web classique.

Vous avez le choix entre quatre approches pour commencer à examiner les données de l'INRP déclarées entre 2015 et 2024.

- Explorez les données de l'INRP dans différents formats interactifs.
- Explorez les données par emplacement, secteur et substance.
- Recherchez des données au niveau des installations.
- Consultez un résumé des informations sur la prévention de la pollution (P2).



Source : Environnement et Changement climatique Canada, Tableau de bord de l'INRP (2025).

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/inventaire-national-rejets-polluants/outils-ressources-donnees/tableau-de-bord-toute-lannee.html>

# QU'Y A-T-IL DANS VOTRE COUR ARRIÈRE ?

**Veuillez nous envoyer de courts récits sur la façon dont vous avez utilisé les données de l'INRP dans votre travail afin que nous puissions les utiliser dans nos prochains bulletins d'information.**

SOURCE: CANVA

**Envoyez également vos commentaires et vos idées sur ce que vous aimeriez voir dans le bulletin d'information à John Jackson**

Rédacteur en chef du bulletin, John Jackson, Citizens' Network on Waste Management, [jjackson@web.ca](mailto:jjackson@web.ca)

Conception et révision, Crystal Stamp-Cardinal, Keepers of the Water, [projects@keepersofthewater.ca](mailto:projects@keepersofthewater.ca)

Pour plus d'informations sur la participation des ONG au groupe de travail consultatif du NPRI, veuillez contacter Fe de Leon, Association canadienne du droit de l'environnement, [deleonf@cela.ca](mailto:deleonf@cela.ca)

**Avertissement :** Les opinions et recommandations présentées dans ce bulletin d'information sont celles des rédacteurs et des contributeurs : l'ACDE, le Réseau citoyen sur la gestion des déchets et Keepers of the Water, et non celles de leurs bailleurs de fonds.

**Remerciements :** Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Canada par l'intermédiaire du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique.